

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - SEANCE DU 23 NOVEMBRE 2023

Nombre de délégués en exercice : 83

Nombre de délégués présents : 61

Pouvoirs : 6

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois novembre, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à FALAISE, sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe MESNIL pour examiner les points inscrits à l'ordre du jour.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail le 15 novembre 2023.

Monsieur Jean-Jacques LEMERCIER est désigné secrétaire de séance.

Elu de la Commune de	TITULAIRE - Nom	Prénom	Présent	Absent	A donné pouvoir à	SUPPLÉANT - Nom	Prénom	Présent
AUBIGNY	LECAPITAINE	Michel	Présent			LECROSNIER	Edith	
BAROU EN AUGÉ	GALLET	Jean-Louis	Présent			DECOBERT	Isabelle	
BEAUMAIS	LORION	Françoise	Présente			D'HAUTEFEUILLE	Arnaud	
BERNIERES D'AILLY	HINARD	Marie-Anne			Pouvoir à Jean Yves LEBOUQC	BOULAND	Patrick	
BONNOEIL	RIVIERE	Edwige				DELECOLLE	Jacques	Présent
BONS TASSILLY	CATEAU	Olivier		Absent		GORAK	Jacky	
CORDEY	BISSON	Roger	Présent			BOUILLET	Philippe	
COURCY	VERDONCK	Marc	Présent			DUBOURGUAIS	Arnaud	
CROCY	REUSSNER	Edouard	Présent			DELAUNAY	Nadine	
DAMBLAINVILLE	CAILLOUET	Michel		Absent		MOISAN	Angélique	
EPANEY	DUGUÉY	Bruno	Présent			ANDRE	Jacques	
ERAINES	MESNIL	Jean-Philippe	Présent			DUCLOS	Jacques	
ERNES	LAMANDE	Xavier	Présent			CARDINE	Pierre	
FALAISE	MAUNOURY	Hervé		Absent				
FALAISE	LE BRET	Jacques	Présent					
FALAISE	LE VAGUERÈSE-MARIE	Cécile			Pouvoir à Gwenaëlle PERCHERON			
FALAISE	GRACIA	Fabrice			Pouvoir à Jacques LE BRET			
FALAISE	PERCHERON	Gwenaëlle	Présente					
FALAISE	DAGORN	Grégoire			Pouvoir à Jean Marc LEBAS			
FALAISE	ALLENO	Delphine		Absent				
FALAISE	LEBAILLY	Bénédictte	Présente					
FALAISE	LEBAS	Jean-Marc	Présent					
FALAISE	PETIT	Sandrine	Présente					
FALAISE	DROUET	Philippe	Présent					
FALAISE	DUVAL	Sonia	Présente					
FALAISE	LEBLOND	Thérèse	Présente					
FALAISE	THOMAS	Pascal		Absent				
FALAISE	RICHARD	Bastien		Absent				
FALAISE	DEWAELE	Clara	Présente					
FALAISE	ANDRE	Jean-Luc	Présent					
FALAISE	MARTIN	Béatrice			Pouvoir à Clara DEWAELE			
FALAISE	SOBECKI	Loïc		Absent				
FALAISE	MARY ROUQUETTE	Valérie	Présente					
FONTAINE LE PIN	CANDON	Bruno	Présent			MACE	Gilles	
FOURCHES	LEROY	Eric				OUIN	Michel	Présent
FOURNEAUX LE VAL	CATHERINE	Sabrina	Présente			GUILLLOT	Laurent	
FRESNE LA MERE	LASNE	Maryse	Présente			PAGNY	Brigitte	
JORT	GUILLEMOT	Jean-François	Présent			LEMAITRE	Jean-Claude	
LA HOGUETTE	GRENIER	Sylvie	Présente			SAINT-MARTIN	Magali	
LE DETROIT	DUFAY	Gilbert	Présent			CATHERINE	Emmanuel	
LE MARAIS LA CHAPELLE	NOEL	Michel	Présent			NOEL	Colette	
LE MESNIL VILLEMENT	LECOQ	André	Présent			CARUHEL	Jérôme	
LEFFARD	MEURGEY	Jean-Claude	Présent			ROCHELET	Christine	
LES ISLES BARDEL	GARIGUE	Jacques	Présent			LEMUNIER	Jean	
LES LOGES SAULCES	DUFAY	Fabien		Absent		KIPRE	Théodore	
LES MOUTIERS EN AUGÉ	POURRIT	Alain		Absent		SUZANNE	Alain	
LOUVAGNY	PORCHON	Christian	Présent			GABRIEL	Odile	
MAIZIERES	ALIMECK	Tony			Pouvoir à Kevin DEWAELE	SALLEY	Sébastien	
MARTIGNY SUR L'ANTE	LEFEVRE	Alain				CAHOURS	Michel	Présent
MORTEAUX COULIBOEUF	BACHELEY	Christian		Absent		MARTINE	Jean-François	
NORON L'ABBAYE	GIESZCZYK	Jean-René	Présent			DECLERK	Véronique	
NORREY EN AUGÉ	ORIOU	Michaël		Absent		MOISSON	Pierre	
OLENDON	BLAIS	Norbert	Présent			DELA ROCHE	Ingrid	
OUILLY LE TESSON	HEURTIN	Jean-Yves		Absent		SCELLES	Fabrice	
PERRIERES	CHANDON	Gérard		Absent		SCHWARTZ	Stéphanie	
PERTHEVILLE NERS	LEPETIT	Séverine				ANQUETIL	Maryline	Présente
PIERREFITTE EN CINGLAIS	COURVALLET	Samuel				GUERIN	Christian	Présent
PIERREPONT	LEMERCIER	Jean-Jacques	Présent			GIDEL	Sandrine	
PONT D'OUILLY	GUIBOUT	Maryvonne	Présente					
PONT D'OUILLY	LEBRETON	Jacky	Présent					
POTIGNY	KEPA	Gérard	Présent					
POTIGNY	MAUNOURY	Maryvonne	Présente					
POTIGNY	BENOIT	Dominique	Présent					
POTIGNY	GASNIER	Jean-Marie		Absent				
POTIGNY	FICHET DE CLAIRFONTAINE	Marie-Nelge	Présente					
RAPILLY	JURKIEWICZ	Françoise	Présente			HEUZE	Xavier	
ROUVRES	AMBLARD	Jean-Louis		Absent		PIERRE	Pascal	
SAINT GERMAIN LANGOT	COUDIERE	Jacqueline	Présente			BURON-LEDARD	Nadège	
SAINT MARTIN DE MIEUX	HUET	Serge	Présent			LEVAILLANT	Marie-Françoise	
SAINT PIERRE CANIVET	GOUPIL	Jean-Pierre	Présent			BOURY	Stéphane	
SAINT PIERRE DU BU	LEROUX	Jean-Claude	Présent			DELAUNAY	Julien	
SASSY	VARIN	Dominique		Absent		DANNEVILLE	Marie-Noëlle	
SOULANGY	POUPARD	Philippe	Présent			GASNIER	Elisabeth	
SOUMONT SAINT QUENTIN	ROCHE	Philippe	Présent			LECOMTE	Cyril	
TREPREL	MARGUERITTE	Mauricette	Présente			CRESPIN	Estelle	
USSY	DELLE	Éric	Présent					
USSY	JAMES	Marie-Anne	Présente					
VENDEUVRE	HAGHEBAERT	Daniel	Présent			SOREL	Sylvie	
VERSAINVILLE	BINET	Sébastien	Présent			PAGEOT	Laurence	
VICQUES	LEBOUCQ	Jean-Yves	Présent			ANCEL	Hélène	
VIGNATS	DEWAELE	Kevin	Présent			VANDON	Philipppe	
VILLERS CANIVET	BONNE	Jean-Louis	Présent			BENOIST	Rémi	
VILLY LEZ FALAISE	NACHTERGAELE	Franck				LEFEVRE	Pascal	Présent

HABITAT – CADRE DE VIE - OPAH 2023-2026 – ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS COMMUNAUTAIRES AUX PARTICULIERS POUR L'AMELIORATION DE L'HABITAT ANCIEN

Le Conseil communautaire

- Vu les statuts de la Communauté de Communes ;
- Vu la convention cadre d'Opération de Revitalisation du Territoire multi-sites de la Communauté de communes du Pays de Falaise signée le 6 mai 2021 incluant l'action de mise en œuvre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat sur le territoire ;
- Vu la délibération n°127/2015 du Conseil Communautaire du 15 décembre 2022 approuvant la réalisation d'une OPAH, la détermination des objectifs quantitatifs et qualitatifs, les aides aux particuliers et la signature de la convention afférente avec l'ANAH ;
- Vu la convention d'OPAH classique n° 014PRO30 signée le 28 juillet 2023 entre l'ANAH, la Communauté de Communes du Pays de Falaise, la Ville de Falaise, les communes de Potigny, Pont d'OUILLY, BONNOEIL, Le Marais la Chapelle et Saint Pierre du Bu et la Caisse d'Allocations Familiales du Calvados ;
- Considérant qu'il convient aujourd'hui de procéder à la mise en place de la procédure de paiement des subventions communautaires auprès des particuliers ayant répondu aux critères d'attributions de l'ANAH ;
- Considérant que l'engagement budgétaire est subordonné au commencement d'exécution des travaux dans un délai de un an ;
- Considérant que le versement des subventions est conditionné par la bonne exécution des travaux, la fiche de paiement de l'ANAH et la transmission à la Communauté de communes des factures détaillées et acquittées ;
- Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 9 novembre 2023 ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

Abstentions : 0	Suffrages exprimés : 67
	Pour : 67
	Contre : 0

- **APPROUVE** l'attribution des subventions aux particuliers dans le cadre du dispositif d'OPAH-RR ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son délégué à :
 - signer les arrêtés d'attribution des subventions nominatives
 - procéder au versement des dites subventions aux particuliers une fois les travaux réalisés sous réserve du respect des conditions mentionnées dans la présente délibération ;
- **S'ENGAGE** à imputer les dépenses au budget des exercices 2023, 2024, 2025, 2026.

Certifiée exécutoire compte tenu de la
transmission en Préfecture le : **29 NOV. 2023**

Et de la publication électronique le : **01 DEC. 2023**

Le Président
Jean-Philippe MESNIL

